

Plénière de la Commission Spécialisée en Santé Mentale des Hauts-de-Seine – 15/06/2026

53 participants : CLSM (10 communes présentes) ; Hôpitaux (Roger Prevot, Louis Mourier, CH Nanterre, ERASME et Théophile Roussel) ; Dispositifs de coordination (DAC centre, DAC nord, réseau périnat, CPTS) ; Institutions (éducation nationale, CPAM, conseil départemental, ARS) ; Associations gestionnaires d'établissements médicaux sociaux (UNAPEI92, Papillons blancs de la Colline, association vivre, groupe SOS, association CIDE) ; Dispositifs ou structures spécifiques (Clubhouse, un chez soi d'abord) ; Représentants des usagers ou de leurs familles (UNAFAM, CDCA).

Ce document est accompagné des supports de présentation : équipe mobile étoile et Parcours 92.

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation des précédents comptes-rendus (tous approuvés) ;
- Intervention relative à la santé mentale des jeunes - Monsieur Olivier DELCAYROU, Préfet délégué pour l'égalité des chances ;
- Présentation de l'équipe mobile étoile – Docteur Lucie GIBON, Responsable de l'unité du tout petit, EPS Roger Prévot ;
- Présentation de l'outil Parcours 92 – Mesdames Caroline MARION et Corinne LE FUR, UNAPEI92.

Intervention relative à la santé mentale des jeunes

Monsieur Olivier DELCAYROU, Préfet délégué pour l'égalité des chances

Le préfet délégué pour l'égalité des chances, a présenté une démarche de projet expérimental visant à mieux repérer et prendre en charge la souffrance psychique des collégiens (12-15 ans) dans les cinq cités éducatives du département (Bagneux, Colombes, Gennevilliers, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne). L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs (Éducation nationale, collectivités, associations et professionnels de santé) pour identifier précocement les difficultés, orienter rapidement les jeunes vers les dispositifs adaptés et construire un modèle pouvant être étendu à l'ensemble du territoire.

L'ambition de la démarche :

- ⇒ Être en mesure d'entendre 100% des difficultés auxquelles sont confrontés les collégiens pour pouvoir les orienter et les prendre en charge.
- ⇒ Être capable d'identifier toutes les ressources disponibles et de les mettre toutes en réseau afin d'aller ensemble vers ce projet collectif.

Le process qui se dessine est le suivant :

- Point de départ : mobiliser l'ensemble des ressources à l'intérieur des collèges (tous les principaux de collèges ont été réunis) ;
- Pré-diagnostic / pré-orientation : ajuster les ressources en fonction des communes ;
- Orientation et suivi : pour une prise en charge et un accompagnement.

Remarques/questions :

- Dr Denis MATHIEU (président CSSM) questionne la place de la prévention.
- Christine PEIFFER (éducation nationale) précise que chaque circonscription doit élaborer un protocole santé mentale (repérage, orientation, prise en charge).

- Michel GIRARD (UNAFAM) demande pourquoi ne pas prendre un quartier qui ne soit pas un quartier prioritaire de la ville afin de comparer les motifs de souffrance des jeunes ?
- Dr Sylvie BARRETEAU (Roger Prevot) se réjouit de ce projet et précise qu'un travail collaboratif déjà mis en place avec la cité éducative de Gennevilliers (à développer pour Villeneuve-La-Garenne).
- Elisabeth HAUSHERR (CD92) précise que le CD finance des postes de médiateurs dans les collèges et que l'objectif cette année est qu'ils soient formés aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).
- Monsieur le Préfet indique que ce projet qui n'enlève rien à tout le reste et n'a pas pour objectif d'écraser d'autres projets en cours.

La prévention reste un sujet majeur mais le projet actuel a plutôt vocation à traiter le symptôme, à écouter la parole là où elle est dans les collèges.

Le prérequis est que les acteurs soient formés au sein des établissements pour recueillir la parole, être en capacité d'orienter vers un professionnel et en capacité de suivre le parcours de prise en charge du jeune.

Les cités éducatives ont été choisies en premier lieu car des réseaux ont déjà été développés sur ces territoires.

L'objectif final est de généraliser ce projet à l'ensemble du département et ne pas rester concentré sur les cités éducatives.

Il indique l'existence d'une association très intéressante sur le territoire de Gennevilliers : « la licorne » qui accompagne des enfants et adolescents en difficulté psychique ou sociale, en proposant des actions de prévention, de soin et de médiation culturelle pour favoriser leur maintien dans leur cadre familial, scolaire et social.

Pour toute question, Camille GAUTARD, Déléguée du Préfet, se tient à votre disposition :

camille.gautard@hauts-de-seine.gouv.fr / Tél : 06 30 47 72 66

Présentation de l'équipe mobile étoile – EPS Roger Prevot

Docteur Lucie GIBON, Responsable de l'unité du tout petit

CREPY Laure, psychologue

MAIRESSE Eugénie, psychomotricienne

L'équipe mobile Étoile, spécialisée en psychiatrie périnatale et développement du jeune enfant, intervient auprès des futurs parents et des enfants jusqu'à 2 ans et demi. Grâce à des consultations à domicile ou dans des lieux de proximité, elle facilite l'accès aux soins précoces, soutient la parentalité et coordonne les parcours de prise en charge.

Les situations accueillies sont très diverses : simples à très complexes et qui nécessitent une réorientation pour un suivi au long cours.

L'accueil inconditionnel sans condition préalable, ce qui permet une entrée dans les soins progressive. Précision du terme « amimique » : bébés très peu expressifs et qui ne réagissent pas aux interactions. Les consultations se font en binôme de professionnels et il s'agit de consultations longues pour permettre un lien de confiance. Ces consultations ont un objectif thérapeutique mais aussi de coordination des soins (peut aller jusqu'à de l'accompagnement individuel en sortie, aide à la constitution d'un dossier MDPH).

Le projet a été financé par l'ARS en 2023 ce qui a permis de renforcer les équipes afin de développer l'équipe mobile.

Objectif : faciliter la mise en place des soins très précoces et travailler à une graduation de la prise en charge.

L'enjeu de soutenir une culture commune autour de la santé psychique du tout petit.

L'équipe mobile permet une flexibilité qui diminue la réticence à débiter un suivi dans un secteur de psychiatrie (possibilité de consulter chez le médecin traitant, dans un lieu neutre).

Observation depuis 2 ans d'un effet immédiat : adressages plus précoces, travail sur les représentations du soin psychique du tout petit, augmentation de la fille active, abaissement de l'âge de la première consultation (notamment lié à la première consultation à 2 ans et demi), de plus en plus de consultations pour des enfants de moins d'un an.

Actuellement pas de liste d'attente, possibilité de répondre sous 3 semaines.

Des actions de sensibilisation sont proposées également aux structures partenaires, qui permettent de faire connaître l'équipe mobile et de travailler la prévention.

Remarques/questions :

- Dr Véronique CHARLOT (Louis Mourier) complète la liste des ressources citées en y ajoutant l'équipe mobile périnatalité de Louis Mourier et le centre ressource (porte d'entrée : troubles psychiques de la mère).
- Xavier GROS (URPS) souhaite des précisions sur la manière dont le père est associé au parcours ?
 De plus en plus de père viennent aux consultations mais les situations monoparentales sont très fréquentes. Quand les pères sont présents, cela modifie la dynamique groupale. Il n'y a pas encore d'action spécifique à destination des pères mais ils s'expriment un peu plus. Il y a une vigilance de l'équipe sur l'implication du père dans les suivis.
 90% des familles sont d'origines immigrées et pour beaucoup le fonctionnement traditionnel de la famille fait que les pères sont moins présents. L'équipe réfléchit à ces questions transculturelles (partenariat avec une anthropologue sur Gennevilliers).
 Un travail est mené également autour des représentations (parentalité et soins psychiques).
- Elisabeth HAUSHERR (CD92) précise qu'un accompagnement des professionnels de PMI est mis en place pour travailler autour de la place du père dans la grossesse et dans l'accompagnement.
- Pauline PLESSIS (CLSM Boulogne) : interroge sur l'absence de liste d'attente.
 La montée en charge des recrutements s'est effectuée de manière permanente au départ et a permis d'absorber les demandes. Il y a également un turn-over important au niveau des enfants accompagnés (maximum jusqu'à 3 ans) ce qui permet d'accueillir de nouvelles familles régulièrement.

Présentation de l'outil Parcours 92

Caroline MARION, directrice de l'entrepreneuriat UNAPEI92

Corinne LE FUR, directrice du territoire nord UNAPEI92

L'UNAPEI 92 a présenté Parcours 92, un outil numérique destiné à faciliter l'orientation des personnes en situation de handicap et la coordination de leur parcours. S'appuyant sur le dispositif d'Accueil d'Orientation et de Coordination (DAOC), il centralise les ressources sanitaires, médico-sociales et de droit commun afin d'aider les professionnels à identifier rapidement les solutions adaptées. L'objectif est de disposer d'une cartographie actualisée des offres disponibles et de favoriser une approche globale centrée sur les besoins de la personne.

Dans le cadre transformation offre médicosociale dans le champ du handicap, une réflexion a été menée : comment passer d'une logique de place à une logique de parcours ?

Un nouveau dispositif a été créé : le DAOC (dispositif d'Accueil d'Orientation et de Coordination).

Une équipe de professionnels experts (médecin, psychologue, assistants de service social, CESF...) qui Accueille, Oriente et Coordonne les projets des personnes accompagnées dès la demande d'admission.

L'ambition du DAOC est d'être un projet construit à 360°. La personne et ses attentes sont au centre du parcours, accompagné par un coordinateur de parcours.

Responsable du DAOC : Valérie MAUNY.

Différents domaines identifiés :

- ⇒ Besoin d'une base de connaissance commune à l'ensemble des professionnels (face aux nouvelles solutions qui se créent) ;
- ⇒ Besoin d'un outil qui évolue, d'une cartographie actuelle ;
- ⇒ Nécessité de pérenniser la connaissance collective au-delà des mouvements de personnels.

L'objectif est que l'outil ne reste pas uniquement dans le champ du handicap et permettre à d'autres acteurs de s'en saisir.

L'outil n'enregistre aucune information personnelle de l'utilisateur et permet d'éditer un document récapitulatif personnalisé à la fin de l'entretien.

La recherche s'effectue à partir de l'adresse de la personne car accessibilité physique est essentielle.

Les partenaires (ESMS) se sont engagés pour mettre à jour le nombre de place disponible au sein des établissements (au quotidien).

Remarques/questions :

- Dr Denis MATHIEU : comment accéder à cet outil ?
A ce jour le site sécurisé est accessible aux professionnels mais possibilité de se mettre en lien avec l'UNAPEI 92 pour obtenir un lien d'accès sécurisé. Pour l'instant l'outil n'est pas accessible au grand public.
Objectif : finaliser cet été le renseignement des structures de droits communs et débuter en septembre un recensement des partenaires qui souhaiterait avoir accès à l'outil.
Thématique santé/soins à enrichir notamment à l'aide des partenaires du secteur.
Si la structure est dans le ROR : les informations seront récupérées automatiquement. Pour les autres dispositifs, il faut se rapprocher de l'UNAPEI92.
- Dr MEYER (EHPAD Sainte Marthe) : est ce qu'en plus de l'annuaire il est prévu d'avoir des conseils de coordination de parcours ? Parfois des personnes âgées se retrouvent en EHPAD faute de prise en charge plus adaptée en psychiatrie ou à domicile.
Une fonctionnalité permettant d'avoir une visibilité des places disponibles est prévue pour améliorer les orientations.
Le professionnel qui consulte l'outil reste responsable du pilotage du parcours de l'utilisateur. Il n'est pas prévu de fonctionnalité de conseil.
- Dr CHARLOT et Dr PETIT (Louis Mourier) précise que l'équipe mobile du sujet âgé existe et peut être sollicitée pour conseiller sur des parcours de personnes âgées, elles rappellent que l'équipe se tient à disposition.
- Cécile REUSSE rappelle que divers groupes de travail du PTSM ont mentionné la nécessité d'avoir un outil d'annuaire à jour.

Pour toute question concernant l'outil, Caroline MARION, Corinne LE FUR et l'équipe du DAOC se tiennent à votre disposition :

- daoc@unapei92.fr
- Caroline.Marion@unapei92.fr
- Corinne.Lefur@unapei92.fr

Prochaine plénière de la CSSM – en présentiel : Mercredi 7 octobre 2026 de 9h30 à 11h30